

## Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet le 29 juillet 2010

## Lettre ouverte à Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Le décret relatif aux conditions de désignation des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental était à l'ordre du jour du Conseil des Ministres d'hier mercredi 28 juillet.

Sous couvert de modernisation des institutions, il s'apparente tout simplement à un déni de démocratie dans la représentativité du syndicalisme agricole dans cette troisième institution de la Vème République. Alors que la Confédération Paysanne est légitimée par 20% des exploitants agricoles lors des dernières élections professionnelles aux Chambres d'Agriculture et l'association Fnsea-JA par 56%, ces derniers se verraient attribuer 18 sièges (7 à des représentants des Chambres d'agriculture, tous responsables Fnsea, 9 à la Fnsea, 2 aux JA) et la Confédération Paysanne un seul siège. Majorité ne saurait signifier Hégémonie!

Pendant la dernière mandature, les 2 représentants de la Confédération Paysanne au CESE ont dépensé une énergie permanente pour porter une parole alternative à l'agriculture intensive et industrielle oh combien décriée par une part croissante des paysans et par la très grande majorité des consommateurs et des citoyens. L'ensemble des composantes actuelles du CESE reconnaît le travail que nous avons accompli et la pertinence de nos interventions dans les sections ou en assemblée plénière.

Le gouvernement doit simultanément tenir compte de l'absentéisme chronique et remarqué de ceux qu'il s'apprête à reconduire sans lien avec ce qu'ils représentent socialement. Il n'est pas inutile de rappeler que le groupe de l'agriculture actuel du CESE, presque exclusivement Fnsea n'a pas jugé bon de proposer un débat ni même un avis sur la prochaine réforme de la PAC, déterminante pour le devenir des paysans et l'alimentation de nos concitoyens. Ce sont les 2 conseillers membres de la Confédération Paysanne qui ont initié le seul débat d'actualité sur l'agriculture qui se tiendra cette année au CESE, lors de la plénière du 15 septembre prochain.

On se demande bien de quelle légitimité pourront se prévaloir les membres du CESE désignés par les chambres d'agriculture, la Fnsea et les JA (pour ceux qui participent aux travaux de l'assemblée). Nous pouvons dès à présent supposer que le seul crédit qui leur sera reconnu dans l'enceinte du CESE sera celui d'étouffoir, tant il apparaitra que cette invraisemblable répartition l'aura été à leur demande.

Monsieur le Président de la République, il est peut-être encore temps de revenir sur une décision qui dessert l'agriculture et les paysans tout autant que la crédibilité du Conseil Economique, Social et Environnemental.

En tout état de cause, nous demandons à ce que vous nous receviez personnellement dès que possible.

Soyez assuré, Monsieur le Président de la République, de notre très haute considération.

Philippe COLLIN, Porte-parole de la Confédération Paysanne Christian BOISGONTIER, membre du CESE, Confédération Paysanne Régis HOCHART, membre du CESE, Confédération Paysanne